

La plateforme CIRS: poursuite assurée

Markus Gnädinger^a, Dominique Gut^b

^a Responsable CIRS, pratique ambulatoire, SSMIG; ^b Responsable qualité de pédiatrie suisse

pédiatrie suisse et la Société suisse de médecine interne générale (SSMIG), se fondant sur les résultats d'une enquête menée auprès des membres en mars 2021, se voient encouragées à maintenir la plateforme CIRS dans le cadre actuel du Forum de la médecine de premier recours. Les commentaires en retour des membres ont été précieux pour les membres des comités afin de définir de nouvelles lignes directrices pour la poursuite du développement. pédiatrie suisse et la SSMIG remercient tous les membres qui ont participé activement à ce sondage.

Pourquoi ce sondage?

Avec l'entrée en vigueur du nouvel article de loi visant à renforcer la qualité et l'économicité (LAMal art. 58a), le CIRS (Critical Incident Reporting System) aura encore probablement plus de poids à partir de 2022. Cette activité qualité de la SSMIG a fait ses preuves dans le cadre d'un projet-pilote de la FMH et des assureurs pour le développement et la mesure de la qualité.

Depuis l'été 2017, la SSMIG et pédiatrie suisse proposent à leurs membres pratiquant de manière ambulatoire une page CIRS de déclaration d'incidents et de discussion sur le Forum de la médecine de premier recours. Tant pour pédiatrie suisse que pour la SSMIG, il est primordial d'offrir aux membres un CIRS qui soit d'une utilité optimale pour la pratique. Afin de mieux connaître les besoins et les opinions des membres concernant les questions sur l'orientation future du système, les deux associations professionnelles ont réalisé, au printemps 2021, un sondage auprès des membres dont les résultats sont maintenant disponibles.

Les principaux résultats du sondage

Le taux de réponse est assez élevé, soit environ 20%. Il convient de relever que la discussion des événements critiques au sein de l'équipe du cabinet occupe une place fixe dans la pratique de 87,4% des personnes interrogées. Environ la moitié des sondés (51,7%) assistent également régulièrement à la réunion du CIRS dans le cadre du cercle de qualité (CQ). Beaucoup moins, à savoir 4,6% des personnes ayant répondu au sondage ont

déjà saisi des cas dans le système, mais près de quatre fois plus (18,4%) déclarent utiliser le système de manière passive en lisant les cas et en vérifiant le potentiel d'optimisation dans leur cabinet.

Concernant les raisons pour lesquelles elles n'ont pas participé au CIRS, près de la moitié des personnes ayant répondu ont déclaré ne pas connaître le système CIRS du Forum de la médecine de premier recours (44,5%), un tiers des personnes sondées n'y pense pas toujours (37,6%) et près d'un quart ont estimé que les incidents survenus dans leur cabinet ne semblaient pas assez intéressants pour pouvoir en tirer des enseignements (23%). 6,9% des personnes interrogées ont répondu que l'accès au système était trop compliqué, dans 11,6% que la saisie des dossiers prend trop de temps, dans 3,9% des cas qu'ils ont des doutes sur la sécurité des données et dans 6,6% qu'ils ne voient pas l'utilité de ce système dans leur quotidien. 2,3% n'ont pas souhaité s'exprimer et 13,8% ont indiqué d'autres obstacles, surtout que les cas avaient déjà été portés au CQ ou dans le réseau et ne voulaient pas faire le travail à double.

Lorsqu'on leur a demandé ce qui pourrait être amélioré pour que les personnes interrogées soient davantage enclines à participer au système de signalement, un tiers souhaite un accès simplifié (35,2%), un cinquième (21,7%) que des crédits de CME soient attribués pour l'annonce des incidents, 6,3%, que la protection des données soit améliorée, 1,8%, que les commentaires des modérateurs soient améliorés, 2,8%, que les cas soient traduits en allemand, respectivement en français, 23,2% n'ont tout simplement pas répondu, 5,7% ont déclaré qu'ils n'utiliseraient de toute façon pas le système à l'avenir, tandis que 24,3% étaient satisfaits



Responsabilité
rédactionnelle:
Claudia Baeriswyl,
pédiatrie suisse

Correspondance:
Claudia Baeriswyl
Secrétaire générale
pédiatrie suisse
Case postale 516
CH-1701 Fribourg
secretariat[at]
pediatricsuisse.ch

Forum pour la médecine de premier recours – Le système de déclaration anonyme du CIRS pour les incidents critiques dans la pratique médicale

Depuis 2017, le système de signalement anonyme et de discussion est accessible à tous les médecins de famille sur la plateforme du Forum pour la médecine de premier recours (www.forum-hausarztmedizin.ch). Pour assurer la sécurité, le sous-forum CIRS est disponible dans une zone protégée après inscription. Toutes les parties intéressées et en particulier les modérateurs et modératrices des cercles de qualité sont invités à déclarer régulièrement des incidents critiques pertinents dans le système afin que le CIRS puisse également être utilisé à une plus large échelle pour les processus d'apprentissage et le développement de la qualité.



du système tel qu'il est et souhaitaient continuer à l'utiliser à l'avenir; 15,3% ont donné d'autres suggestions d'amélioration, principalement que l'échange des systèmes des grands cabinets et réseaux avec notre CIRS devrait être amélioré afin d'éviter les entrées multiples d'un même incident.

Quant à savoir si le CIRS à sa place au Forum de la médecine de premier recours ou si son propre système est préférable, les opinions se répartissent grosso modo en trois parties: un tiers souhaite sa propre plateforme, un autre tiers que le système actuel continue et un tiers n'a pas d'opinion. Les deux tiers des sondés souhaitent un système de déclaration interdisciplinaire auquel peuvent également participer des professionnels de la santé autres que les médecins généralistes et les pédiatres.

En ce qui concerne les «CIRS Flash» publiés dans Primary and Hospital Care (PHC), 41,6% déclarent les apprécier et les lire régulièrement, 40,6% qu'ils sont bons mais ne sont pas lus régulièrement, 4,9% que cela ne les intéresse pas et enfin 13,0% ne se sont pas exprimés à ce sujet.

Les prochaines étapes

Sur la base des résultats du sondage mené auprès des membres, les comités de pédiatrie suisse et de la SSMIG ont décidé de continuer à exploiter la plateforme CIRS dans le cadre du Forum de la médecine de premier recours, car les bénéfices pour la pratique semblent acquis. Ils renoncent à mettre en place une plateforme CIRS indépendante; cela entraînerait des coûts disproportionnés sans offrir des avantages supplémentaires. Le site du CIRS ne devrait pas, pour l'instant, être ouvert à d'autres professions. Le contexte de cette décision est que le cadre juridique concernant les éventuelles requêtes de la justice n'est actuellement pas clair. Une

motion correspondante visant à améliorer la protection des systèmes d'apprentissage afin d'éviter les erreurs est en cours d'élaboration au Parlement; elle concerne, certes, les hôpitaux, mais a aussi des conséquences pour la pratique ambulatoire [1]. Cependant, il est judicieux de discuter des cas CIRS au sein de l'équipe du cabinet. Les modérateurs demanderont à *chaque fois* aux personnes qui annoncent un cas si celui-ci peut être transmis à «Jeder Fehler Zählt – JFZ» de l'Institut de médecine générale de l'Université Goethe de Francfort-sur-le-Main. Ils continueront également à maintenir un échange avec Sécurité des patients Suisse, où d'importantes sources d'erreur peuvent être discutées au-delà du groupe professionnel.

pédiatrie suisse et la SSMIG souhaiteraient renoncer à un avis d'expert juridique ou informatique sur la sécurité du système d'annonce des incidents car les bénéfices d'un tel avis ne semblent pas assez clairs et les coûts seraient très élevés. Les «CIRS Flash» publiés dans Primary and Hospital Care continuent à être traduits professionnellement en français, respectivement en allemand tandis que les annonces dans le CIRS sont effectuées avec une simple traduction Google. Les deux associations professionnelles s'abstiennent de délivrer des crédits de formation continue pour des cas déclarés au CIRS. Une intégration directe des communications des réseaux médicaux serait la bienvenue afin d'éviter une duplication de ces informations.

Le sondage a, en tout cas, connu un succès immédiat: au terme de celui-ci, plus d'une centaine de personnes se sont inscrites au Forum de la médecine de premier recours. Le nombre d'utilisateurs est ainsi passé à 1'222 (état au 16 juin 2021), ce qui correspond à environ un huitième de tous les collègues éligibles. On n'a plus qu'à espérer que le plus grand nombre possible d'utilisateurs et utilisatrices inscrits puisse saisir de temps à autre un de leurs cas CIRS sur la plateforme CIRS du Forum de la médecine de premier recours afin que beaucoup d'autres puissent tirer de précieuses leçons des incidents critiques répertoriés.

Littérature:

- 1 <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20184210>

Les «CIRS Flash» dans Primary and Hospital Care

La SSMIG et pédiatrie suisse publient régulièrement des incidents CIRS pertinents dans PHC. Vous les trouverez dans les archives à l'adresse <https://primary-hospital-care.ch/archiv>. Saisissez «CIRS-Flash» dans la recherche en texte intégral.

